

Baccalauréat général : horaires en classe de première et terminale et coefficients au baccalauréat

Série littéraire				Série économique et sociale				Série scientifique				
Enseignements obligatoires			Coeff. bac.	Enseignements obligatoires			Coeff. bac.	Enseignements obligatoires			Coeff. bac.	
	1 <sup>ère</sup> L	T L			1 <sup>ère</sup> ES	T ES			1 <sup>ère</sup> S	T S		
Philosophie	-	8h	7	SES	5h	5h	7	Mathématiques	4h	6h	7	
Français	4h	-	5	Histoire-géographie	4h	4h	5	Physique-chimie	3h	5h	6	
Littérature	2h	2h	4	Mathématiques	3h	4h	5	Sciences de le Vie et de la Terre	3h	3,5h	6	
Histoire-géographie	4h	4h	4	Français	4h	-	4	ou Sciences de l'Ingénieur	7h	8h	9	
LVA	2,25h	2h	4	Philosophie	-	4h	4	Français	4h	-	4	
LVB	2,25h	2h	4	LVA	2,25h	2h	3	Histoire-géographie	4h		3	
Littérature étrangère en LV	2h	1,5h		LVB	2,25h	2h	3	Philosophie	-	3h	3	
Enseignement scientifique	1,5h	-	2	Enseignement scientifique	1,5h	-	2	LVA	2,25h	2h	3	
EPS	2h	2h	2	EPS	2h	2h	2	LVB	2,25h	2h	2	
ECJS	0,5h	0,5h	-	ECJS	0,5h	0,5h	-	EPS	2h	2h	2	
TPE	1h	-	*	TPE	1h	-	*	ECJS	0,5h	0,5h	-	
Accompagnement personnalisé	2h	2h		Accompagnement personnalisé	2h	2h		TPE	1h	-	*	
								Accompagnement personnalisé	2h	2h		
1 enseignement obligatoire en 1 <sup>ère</sup>				1 enseignement de spécialité en T au choix				1 enseignement de spécialité en T au choix **				
1 enseignement de spécialité en T au choix												
Latin	2h	2h	4	Sciences sociales et politiques		1,5h	2	Mathématiques			2h	2
Anglais de complément	3h	3h	4	Mathématiques		1,5h	2	Physique-chimie			2h	2
LV3 Italien, Espagnol	3h	3h	4	Economie approfondie		1,5h	2	SVT			2h	2
Mathématiques	3h	4h	3					Informatique et Sciences du numérique			2h	2
<b>1 option facultative au choix</b> (2h d'enseignement en 1 <sup>ère</sup> et T) * : Théâtre, Cinéma Audiovisuel, EPS, Italien LV3, Latin. Histoire-Géographie en Terminale S												

Section européenne : possibilité de poursuite dans toutes les séries générales

Disciplines non linguistiques : Histoire-Géographie pour les séries L, ES, S ; I.S.I pour la série S si

\* Seuls les points au-dessus de 10 sont comptabilisés pour le baccalauréat. Coefficient 2 pour les TPE et pour la première option facultative (3 pour le latin). Coefficient 1 pour les autres options. \*\* Le choix d'un enseignement de spécialité est obligatoire pour les élèves de Terminale ayant choisi SVT comme enseignement obligatoire ; il est facultatif pour ceux qui ont choisi SI.

**Baccalauréat technologique** : horaires en classe de première et terminale et coefficients au baccalauréat

<b>Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Architecture et Construction</li> <li>• Innovation technologique et Éco-conception</li> </ul>				<b>Autres possibilités</b>
Enseignements obligatoires			Coeff. bac.	STL : sciences et techniques de laboratoire : Lycée Mathias, Chalon sur Saône, Charolles  ST2S : sciences médico-sociales : Lycée Mathias, Chalon sur Saône  STG (sciences et technologies de gestion) – en 1 <sup>ère</sup> et Terminale : options gestion et communication : Lycée Lamartine  Enseignement agricole : STAV : Lycées agricoles de Davayé et de Tournus.
	1 <sup>ère</sup>	T		
Mathématiques	4h	4h	4	
Physique-Chimie	3h	4h	5	
Français	3h	-	3	
Philosophie	-	2h	2	
Histoire-géographie	2h	-	1	
Langue vivante A	1,5h	1,5h	2	
Langue vivante B	1,5h	1,5h	2	
EPS	2h	2h	2	
Enseignements technologiques transversaux	7h	5h		
Enseignement technologique en langue étrangère (LV1)	1h	1h		
Enseignements spécifiques (AC ou ITEC)	5h	9h		
Accompagnement personnalisé	2h	2h		
TOTAL ELEVE		32h	32h	